

Table ronde Partenariat public-privé
Présentation de Daniel Toutant

Le projet de parachèvement de l'autoroute 25 est le premier projet en transport réalisé en mode partenariat public-privé au Québec. Le parachèvement de l'autoroute 25 a permis de compléter le lien autoroutier manquant par la construction d'un tronçon à quatre voies de circulation entre l'autoroute 440 à Laval et le boulevard Henri-Bourassa à Montréal sur une distance de 7,2 km. Ce projet comprend la construction d'un pont à six voies de circulation d'une longueur de 1,2 km enjambant la rivière des Prairies. Le pont comprend une piste multifonctionnelle pour les piétons et cyclistes. Le projet inclut aussi un péage entièrement électronique pour l'utilisation du pont. Les péages routiers ayant été abolis il y a près de 25 ans au Québec, ils représentent un élément de nouveauté pour la majorité des usagers de la route.

L'entente de partenariat entre le ministère de Transports et Concession A25 a été signée en septembre 2007. Le partenaire privé, Concession A25, est responsable du financement, de la conception-construction, de l'entretien, de l'exploitation et de la réhabilitation de l'infrastructure. Les travaux de construction ont débuté en février 2008 pour s'achever en mai 2011. Le pont et l'ensemble du nouveau lien A25 ont été ouverts au public le 21 mai 2011, plus de quatre mois avant l'échéancier contractuel.

Le projet est maintenant en service depuis trois ans et s'est avéré un succès, tant par le respect de l'échéancier et du budget que par l'achalandage de ce lien manquant, attendu depuis plus de 40 ans par la population.

Le succès de ce projet en partenariat public-privé est le fruit d'une bonne collaboration entre les partenaires public et privé ainsi que d'une allocation et d'une gestion efficaces des risques associés au projet.

La présentation faite dans le cadre du 9e congrès de l'Association Marocaine Permanente des Congrès de la Route (AMPCR) illustrera le partage des risques entre les différents partenaires du projet de l'autoroute 25 ainsi que la gestion de ces risques aux différentes étapes du projet. Elle permettra aussi de dégager certains constats sous forme de leçons apprises au fil de cette expérience concrète de projet en partenariat public-privé.